

La ferme Pousse-menu tient à déposer un mémoire concernant le plan directeur de gestion des matières résiduelles (PDGMR) de l'agglomération de la Ville de Montréal afin de faire valoir ses recommandations et sa proposition concernant la ressource organique résiduelle (rebutés végétaux compostables).

Descriptif de la ferme Pousse-menu :

La ferme Pousse-menu est une ferme biologique urbaine (EES) qui se spécialise dans la production de plusieurs variétés de pousses et de germinations.

Pousse-menu se spécialise aussi en lombricompostage (vermicompostage) :

L'élevage des vers, la fabrication et la distribution de vermicompostières; ainsi qu'une expertise en éducation, sensibilisation et formation en compostage et vermicompostage.

Ayant pris bonnes notes des grandes lignes, buts et objectifs du PDGMR, je vous cite quelques extraits de l'introduction, de la section 1 et 2.

L'introduction :

-...axé sur le développement durable et sur l'action.

-...,produire moins de matières résiduelles, composter...davantage, pour enfouir moins...

-L'administration montréalaise, pour sa part, entend se démarquer par une gestion exemplaire des matières résiduelles qu'elle produit elle-même. Elle soutiendra aussi les efforts de la population en l'informant des coûts et des conséquences de la production et la gestion des matières résiduelles. Elle procurera aux citoyens les outils et les équipements nécessaires à une augmentation de la récupération et du compostage.

-...soutenir la réduction à la source, notamment en ...renseignant le citoyen sur le coût et les conséquences environnementales découlant de la gestion des matières résiduelles.

L'agglomération entend prioriser le (R)ÉEMPLOI, le (R)RCYCLAGE et la (V)ALORISATION afin de réduire le plus possible les quantités de matières résiduelles acheminées à l'élimination.

-...l'agglomération cherchera d'abord à réduire toujours davantage la quantité de résidus ultimes en examinant l'éventail complet des possibilités offertes par la réduction à la source, le réemploi et le recyclage, aussi bien que l'ensemble des moyens de valorisation,dans une perspective de développement durable.

-...générer le moins d'indice environnementale possible;

-...acceptables pour la population, accessibles et faciles d'application.... Favoriser la responsabilisation de la communauté, particulièrement en ce qui a trait à la mise en place d'outils facilitant son implication et soutenant les efforts des citoyens.

-...l'évaluation des nuisances auditives, olfactives, visuelles, le maintien de la propreté et l'encombrement routier...

-...économiquement accessibles à l'agglomération,...

- ...permettre aussi la récupération de matières de qualité et, idéalement, générer une valeur ajoutée pour la communauté.
- Appuyer l'action des citoyens.
- ...un effort soutenu de communication.
- ...rendre disponibles aux citoyens les moyens qui lui permettront de modifier ses comportements.
- L'agglomération est responsable de la valorisation...
- Les municipalités liées...sont responsables de la collecte et du transport des matières résiduelles,...
- Les objectifs fixés...
 1. Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre;
 2. Assurer la qualité des milieux de vie résidentiels;
 3. Pratiquer une gestion responsable des ressources;
 4. Adopter de bonnes pratiques de développement durable dans les entreprises, les institutions et les commerces.
- Matières organiques (résidus verts et alimentaires), objectif à atteindre ,60 %, pourcentage atteint en 2006, 7 %.
- Priorité aux 3RV. L'agglomération reconnaît l'importance de travailler constamment à la réduction des quantités de matières résiduelles générées par la population et par les municipalités elles-mêmes.
- ...les choix technologiques posés en matière de valorisation et d'élimination ne devront jamais constituer un frein ou un obstacle à la diminution de génération des matières résiduelles, ou à l'augmentation de la proportion des matières résiduelles traitées selon les 3RV.
- ...économiquement accessibles pour les municipalités et pour la communauté; offrir la meilleurE combinaison possible de caractéristiques liées à la faisabilité...

La section 1:

-Informers la population

La population de l'agglomération peut contribuer à diminuer la quantité de matières résiduelles à l'éliminer par l'adoption de meilleures habitudes...(réduction à la source).

-Le plan métropolitain demande aussi aux municipalités, à compter du premier janvier 2007, d'organiser des campagnes continues de sensibilisation et d'information sur les procédures et les moyens locaux (mesure 16).

-ACTION 1.1

Informers la population des principales sources de production de matières résiduelles.

-ACTION 1.2

Mobiliser la population pour faire augmenter la participation, tout en poursuivant les objectifs de propreté.

-ACTION 1.3

Appuyer l'action des entreprises d'économie sociale.

-ACTION 1.4

Valoriser les comportements socialement responsables.

-...Pour que l'agglomération devienne exemplaire à tous égards en ce qui concerne la gestion des matières résiduelles, elle devra informer les employés municipaux et les persuader d'adopter au travail des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

-...les éco-quartiers seront appelés à intensifier leur présence...

-Réduire à la source...il faut impérativement apprendre à produire moins..de matières résiduelles.

-...l'agglomération entend intervenir de trois manières...adopter elle-même un comportement exemplaire.... Soutenir sur leur territoire un effort de sensibilisation et d'information...faire preuve de leadership en proposant à leur communauté des projets concrets et des objectifs atteignables.

La section 2 :

-Les matières organiques

Les résidus alimentaires, les fibres souillées et les résidus verts représentaient environ 47% des matières résiduelles de responsabilité municipale enfouies en 2006. Moins du dixième des matières organiques est actuellement récupéré à des fins de compostage...

-...l'atteinte de l'objectif de 60% fixé aussi bien aux municipalité qu'aux ICI.

-Lorsque l'agglomération plantera les services de collecte de matières organiques sur l'ensemble de son territoire, la capacité de compostage pourrait être insuffisante.

-Il faut souligner qu'il n'existe nulle part d'expériences concluantes concernant la collecte dans les immeubles de 9 logements et plus. Aucune des villes étudiée au Québec, en Amérique du Nord et en Europe ne possède une proportion aussi importante de tels immeubles que l'agglomération, ou ils représentent 33% des logements, regroupés dans 3% des immeubles. Voilà pourquoi ces immeubles feront l'objet d'un projet-pilote de la CMM, et que l'implantation généralisée des services de collecte porte-à-porte des résidus verts et des résidus alimentaires sera axée sur les immeubles de 8 logements et moins.

-Le lombricompostage (vermicompostage) : il repose sur le travail de petits lombrics (vers de terre) et se pratique dans un contenant gardé à l'intérieur.

-La mise en œuvre du scénario privilégié comporte plusieurs défis techniques et sociaux et des délais d'implantation de quatre et six ans sont à prévoir.

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas! (Jeannine Mary)

La ferme Pousse-Menu croit que la collecte à grande échelle des matières dites putréscibles n'est pas la solution ultime et préconise plutôt la diversification des actions ex :Les 4 R. ou si vous préférez, les 3R-V. Nous utiliserons ici les 4R parce qu'avec les 3R-V, le V de valorisation est souvent mis de côté, relégué au plus bas-fond de la hiérarchie et finalement ignoré.

Pourtant, composter et /ou vermicomposter est le premier des 4 R car 1. Revaloriser (composter, vermicomposter) c'est aussi : 2. Réduire (50 à 90%), 3. Réutiliser (en amendement) et 4. Recycler (en compost, vermicompost)

|| La ferme Pousse-Menu croit fermement que la prochaine étape suivant le bac vert (recyclage), c'est le bac rouge (vermicompostage), qui est la suite logique en matière de réduction du volume de déchet généré par les Montréalais.

|| Suite à la lecture du document PDGMR 08-12, nous sommes étonnés qu'il n'y ait que deux lignes sur les cent trente pages dudit document qui fait mention du lombricompostage. Nous avons donc pris sur nous de vous faire prendre connaissance de cette technique éprouvée et appliquée à la grande joie des utilisateurs.

Dans une perspective de développement durable et d'action directe, l'une des options à ne pas négliger est le lombricompostage qui cumule bien des avantages :

- Réduit à la source le volume de matières résiduelles qui sort des habitations (parce que géré sur place).

Du coup, économise les énergies fossiles, mécaniques et humaines tout en préservant l'eau, l'air, et la terre (n'étant pas confiné dans un site d'enfouissement.)

- Plus écologique que l'enfouissement qui demande du transport (donc de l'énergie fossile non-renouvelable et polluante) et qui produit des biogaz ainsi que du lixiviat polluant.

- Simple, inodore, inodore, propre, esthétique, pratique, sécuritaire, salubre et utile aux citoyens bien informés.

- Stimule la responsabilisation des utilisateurs en agissant directement chez eux.

- Conçu spécialement pour les gens qui n'ont pas nécessairement accès à un espace extérieur, le vermicompostage s'apprête bien à tout type d'habitations.

- Fait de matériaux sélectionnés pour leur solidité et durabilité (plus de 20 ans).

- Très économique à court comme à long terme, coût d'entretien minime voire nul (maximum 20\$ par année)

- Aide à atteindre les objectifs de Kyoto, du Québec et de Montréal en réduisant les émissions de gaz à effets de serre, en détournant la matière végétale du sac à ordures et de l'enfouissement.

- Ne dérange pas les voisins.

- Complémentaire au compostage extérieur et fonctionnel douze mois par année.

- Contribue à la conservation de l'eau, de l'air, du sol et de l'énergie.

- Responsabilise face à la gestion de nos déchets (outil éducatif).

- Permet de faire partie de la solution plutôt que du problème (action directe).

- Produit un amendement de première qualité et ce, à domicile, du coup, aide à réduire l'apport d'engrais, de paillis et ou de mousse de tourbe donc moins de transport.

- Parce que c'est avantageux pour la santé, l'environnement et les générations futures :

Allons-y Vermicompostons!

Recommandations :

Afin de permettre une plus grande accessibilité au compostage intérieur (vermicompostage);

- 1 -Former adéquatement les représentants de la ville de Montréal au niveau environnemental (les éco-quartiers) pour qu'ils aient les outils nécessaires pour faire leur travail d'informations et de sensibilisations auprès de la population.
(Beaucoup de désinformations actuellement.)
- 2 -Rajoutez les modèles de vermicompostières fonctionnelles et durables aux autres compostières subventionnées par la ville de Montréal.
Ex : La Ville de Québec.
- 3 -Implantez des vermicompostières fonctionnelles et durables dans les édifices municipaux.
(Montrer l'exemple.)
- 4 -Élaborez un projet pilote de vermicompostage sur une rue, puis dans un quartier avec des vermicompostières fonctionnelles et durables ainsi qu'une formation adéquate d'initiation au vermicompostage pour tous les participants.
Ex : L'arrondissement de Verdun entame un programme de sensibilisations et de formations au vermicompostage via la maison de l'environnement et Pousse-menu tout en contribuant au financement de vermicompostières artisanales.
- 5 -Mesurez l'impact direct sur la quantité de déchets produit avant et pendant le projet.

Propositions :

Faire un partenariat avec l'entreprise Montréalaise spécialisée en vermicompostage, la ferme Pousse-menu, pour l'élaboration et la mise en œuvre des recommandations suscitées afin de s'assurer de la réussite de ces recommandations.

Ex : Montréal administration Jean Doré

Ces recommandations et la proposition de partenariat permettront d'agir rapidement sans avoir à attendre des années.

La situation est urgente, il est temps de se responsabiliser et d'agir en conséquence, autant pour le citoyen que pour l'agglomération. Il n'y a pas de raison d'attendre LA solution-miracle, chaque geste compte.

Bien sûr, le vermicompostage tout comme le compostage demande certaines notions de base.

Il est impératif de former adéquatement les intervenants en environnement afin qu'ils puissent répondre convenablement aux questions de la population.

Les gens sont de plus en plus prêts à vermicomposter.

Ils n'ont besoin que d'être bien informés et incités financièrement à se procurer une vermicompostière vraiment fonctionnelle et éprouvée qui les accompagnera tout au long de leur vie.

Pour plus d'informations, visitez notre site internet:
www.pousse-menu.com/pages/vermicomposteur

Merci de nous avoir écoutés.
Stéphane LeBel

La ferme Pousse-Menu:
216 Promenade Ronald
Montréal-ouest (Québec), H4X 1M8
Téléphone : 514-486-2345.
Courriel : vermicompost@pousse-menu.com

9h à 18 h du lundi au vendredi.
Métro Vendôme (N.D.G) bus 90 Ouest.
Télécopieur : 514-486-8819.
S.V.P, Téléphonez avant de vous déplacer.